



Les impacts cumulatifs doivent être pris en compte

Anouk Nadeau Farley

Plan de la présentation

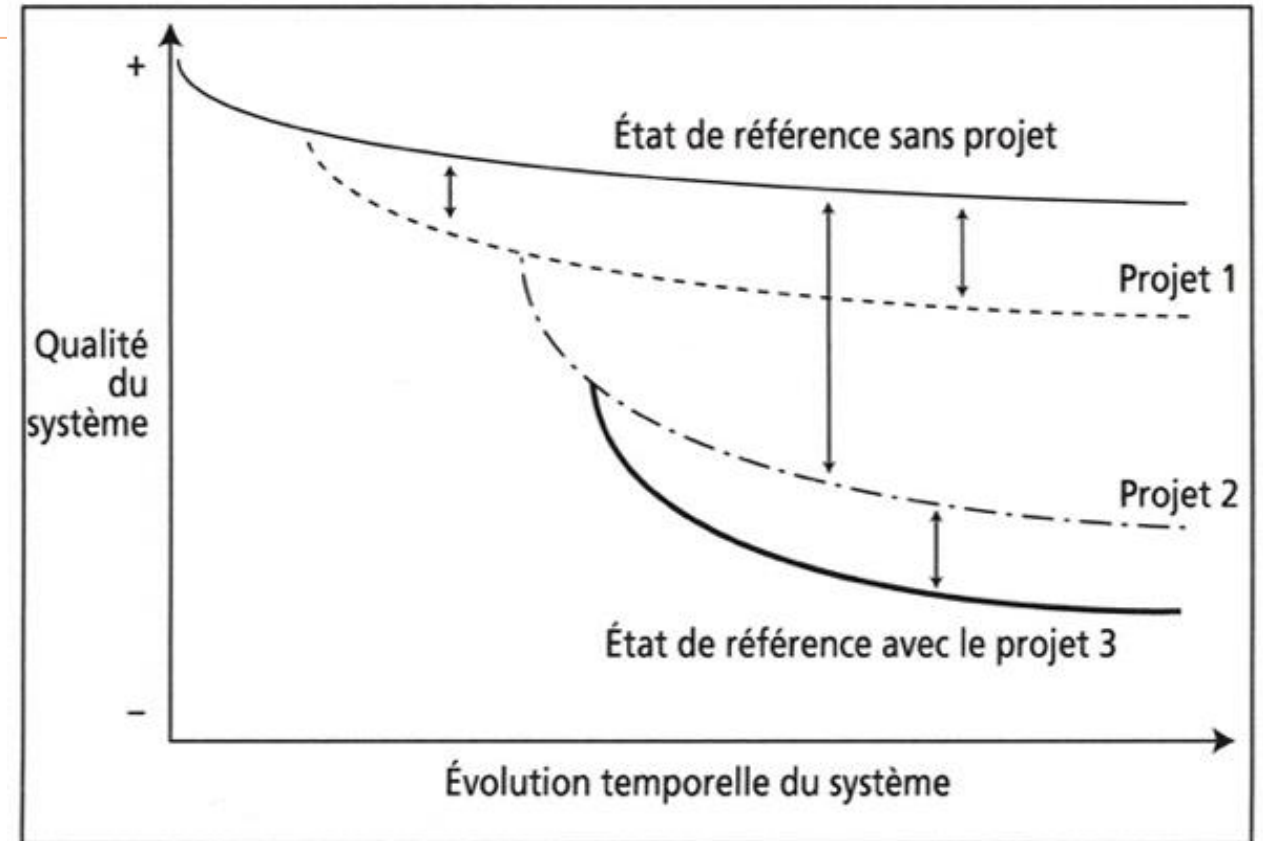
1. Définition et description rapide des impacts cumulatifs
2. Organismes ayant demandé une étude des impacts cumulatifs
3. Dénier du principe de précaution
4. Conséquences possibles liées aux impacts cumulatifs



Définition et description rapide des impacts cumulatifs

Projets inclus :

- Ariane Phosphate
- Terminal maritime en rive nord
- Métaux BlackRock
- Usine de liquéfaction
- Gazoduc
- Gazoduc pour la Zone IP (Énergir)
- Desserte ferroviaire
- Aqueduc municipal
- 2 lignes de Hydro-Québec
- Convoyeur industriel
- Une autre usine de GNL à Jonquière ?



Leduc, G. A. & Raymond, M. (2000, p. 166) – Figure 1.1 – Graphique représentant l'évolution de la qualité d'un système en fonction des impacts environnementaux de projets individuels cumulés dans le temps

Organismes ayant demandé une étude des impacts cumulatifs

- Rapport du BAPE sur Métaux BlackRock
- Pêches et Océans Canada
- Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM)
- Pétition de 87 000 personnes
- Coalition Fjord
- Nature Québec
- Etc.



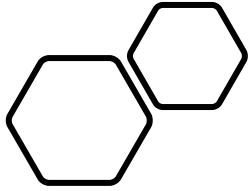
Déni du principe de précaution vis-à-vis des projets industriels

- Demande de moratoire
- Aveuglement volontaire des cercles de pouvoir locaux
- Refus de Port Saguenay et Ville Saguenay de suivre les recommandations du BAPE
- Seules Tadoussac et la MRC de la Haute Côte Nord appuient les scientifiques

Salle du conseil

2035





La création d'un comité de planification et de vigilance doit se faire avant que les projets soient mis en place

« La commission d'enquête est d'avis que la Ville de Saguenay et l'Administration portuaire du Saguenay devraient créer et soutenir financièrement un comité de planification et de vigilance. Ce comité favoriserait le dialogue sur les impacts des projets prévus ou en cours d'exploitation dans zone industrialo-portuaire, y compris les impacts cumulatifs sur les milieux écologique et humain. »





LES BÉLUGAS MÉRITENT MIEUX



#GNLNONMERCII

#GAZODUQNONMERCII

Conséquences possibles liées aux impacts cumulatifs

- Augmentation du nombre de navires
 - Situation actuelle = 450 passages / an
 - 400 passages pour GNL/Gazoduq
 - 1360 passages total par an avec tous les projets
 - Augmentation de 302%
- Émissions de GES au Québec et au SLSJ
 - Ariane Phosphate + Métaux BlackRock + GNL/Gazoduq = 1 268 011 t. d'éq. CO2 par année
- Émissions de GES du projet GNL/Gazoduq en amont et en aval
 - 50 millions de tonnes d'éq. CO2 par année
 - 1 milliard de tonnes d'éq. CO2 sur 25 ans

Conclusion

Les impacts cumulatifs sont au coeur des préoccupations des populations habitant le territoire

